Image not found or type unknown

demande de premier titre de séjour suite à mariage avec française

Par **isathir**, le **24/06/2019** à **01:21**

Bonjour,

Je vais me marier avec mon compagnon "sans papiers" (nous avons passé l'enquête policière, l'opposition à mariage, la main-levée sur l'opposition, le certificat de non-appel et nous avons enfin obtenu une date de mariage). Pour que mon compagnon fasse sa première demande de titre de séjour après notre mariage, j'avais vu un service spécial à la sous-préfecture d'Argenteuil (95) que je ne retrouve plus.

Auriez-vous des conseils à me donner pour cette demande ?

Sincères remerciements,

I.Thirioux

Par **Tisuisse**, le **24/06/2019** à **09:06**

Bonjour,

Faire votre demande, par écrit, directement à la Préfecture, donc à Cergy-Pontoise.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés